

## Des nouvelles du pseudo référendum

Date : 12 mars 2016

Vous aurez peut-être remarqué que je n'ai pas l'habitude de colporter les rumeurs.

Je reste prudent, mais selon une assez bonne [source Facebook](#) relayant une [information publiée par France Inter](#), celle-ci ne me paraît pas complètement infondée :

*Selon plusieurs indiscretions, le périmètre de la consultation est arrêté : seuls les électeurs de Loire Atlantique seraient invités à se prononcer sur la question de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes. C'est le périmètre défendu par le Premier ministre Manuel Valls alors que la ministre de l'Ecologie, Ségolène Royal, comme les présidents des quatre départements voisins préfèrent une consultation élargie.*

*Le scrutin devrait se dérouler avant l'été, le 19 ou le 26 juin. Et la question posée devrait être : "êtes-vous pour ou contre le transfert de l'aéroport de Nantes Atlantique à Notre Dame des Landes ?"*

*Les services des différents ministères planchent encore sur le dossier. Car pour que l'Etat puisse organiser le référendum, il faut faire évoluer la loi, rédiger une ordonnance. Le texte serait en cours de finalisation; un alinéa qui signifierait en substance que "si malgré les différentes autorisations obtenues par un projet il reste une forte opposition sur le terrain, l'Etat pourrait décider de recourir à une consultation populaire".*

A moins qu'il ne s'agisse que d'un ballon d'essai ?...

Je crains vraiment que ça ne tourne mal.